

C'est nouveau
sur www.ephora.fr

Guide "L'ETP à distance"

Un guide du collectif ETP Auvergne-Rhône-Alpes pour aider à la mise en œuvre de séances d'éducation thérapeutique à distance.

→ Plus d'infos

Un partenariat isérois au service de l'éducation thérapeutique du patient : UTEP et IREPS

L'IREPS ARA et les Uteps de la région proposent, dans la revue de l'AFDET, une analyse des éléments qui ont permis la construction de leur partenariat.

→ Plus d'infos

Recommandations pour la participation des personnes vivant avec une maladie chronique

L'IREPS Grand Est, avec le soutien de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est, a recueilli la parole de patients ayant participé, abandonné ou refusé de participer à un programme d'ETP.

→ Plus d'infos

L'Éducation Thérapeutique, vecteur de réinsertion

L'accès aux soins est un droit, et ce droit s'applique aussi à toute personne incarcérée.

Intégrer des programmes d'éducation thérapeutique au sein même de la détention, c'est la garantie d'une offre de soins cohérente et juste à destination d'une population spécifique.

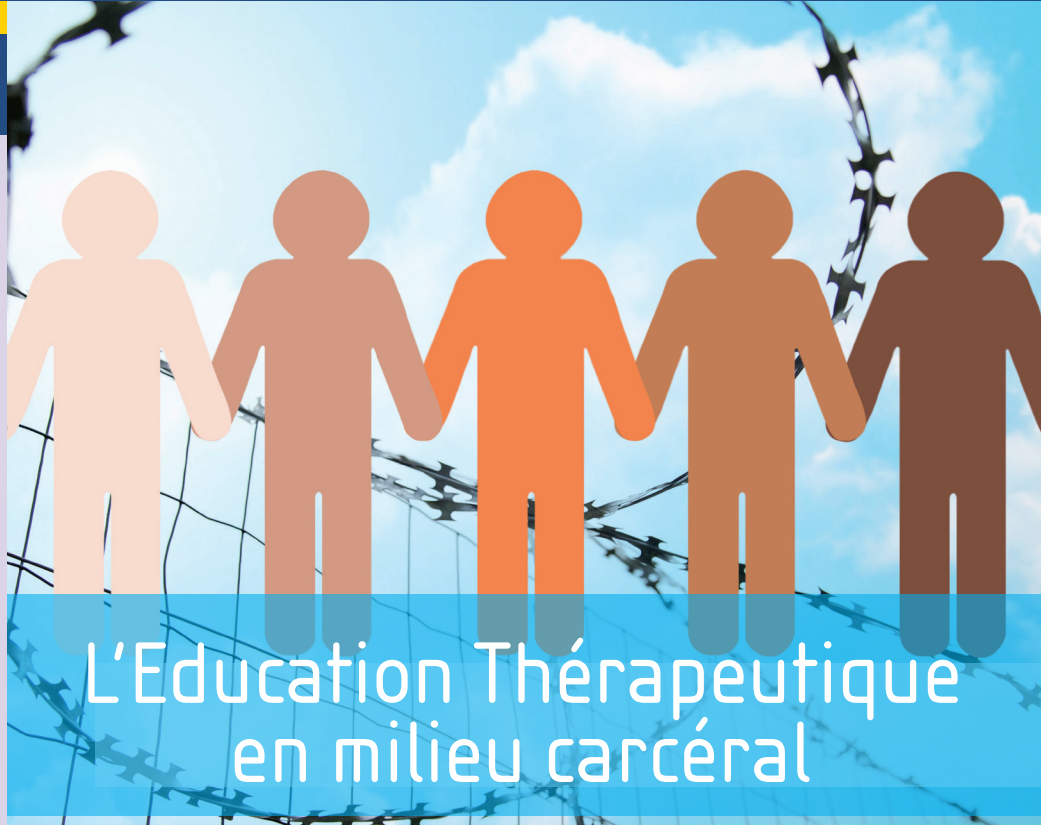
Les professionnels de santé intervenants auprès de cette population sont les plus à même de sensibiliser et d'accompagner ces patients, qui parfois ont oublié leur propre santé.

L'éducation thérapeutique peut être un levier d'échanges, de confiance, de prévention, et d'adhésion aux soins.

L'objectif des professionnels de l'Unité Sanitaire est une prise de conscience de la personne incarcérée avant sa sortie de détention que le maintien en bonne santé, est aussi un vecteur d'intégration et d'insertion sociale.

L'accès à l'éducation thérapeutique est un atout essentiel du respect du droit à l'accès aux soins à destination des personnes incarcérées.

L'équipe de l'Unité Sanitaire
du Centre Pénitentiaire d'Yzeure



Qu'est-ce qu'une Unité Sanitaire ? Cette unité est comparable à une maison de santé, mais elle se situe au sein d'un établissement pénitentiaire. Dépendante du Centre Hospitalier Moulins-Yzeure, l'Unité Sanitaire au Centre Pénitentiaire d'Yzeure est un lieu de consultation médicale, d'accompagnements somatiques ou en lien avec la santé mentale, à destination des personnes incarcérées.

Cette offre de soins est adaptée afin d'offrir aux personnes incarcérées les mêmes droits que tout citoyen en termes de qualité des soins et de prévention.

C'est pourquoi proposer aux personnes incarcérées l'accès à des programmes d'éducation thérapeutique trouve tout son sens dans le développement de la qualité des soins.

Quelle population est accueillie à l'Unité Sanitaire ?

Les personnes sous main de justice sont issues de la population générale et sont incarcérées à la suite de décisions judiciaires. Les personnes incarcérées au sein du Centre Pénitentiaire Moulins-Yzeure sont exclusivement des hommes, majeurs et mineurs.

Comme tout citoyen, ces patients sont confrontés à tous types de pathologies et peuvent nécessiter des prises en charge médicales spécifiques ou non, que ce soit en termes d'urgence, de suivi ou de prévention.

Quelles sont les prises en soin proposées au patient ?

Les patients ont la possibilité de prendre des rendez-vous avec une équipe multi pluridisciplinaire au sein de l'Unité Sanitaire. L'offre de soins propose des consultations avec des médecins généralistes, des psychiatres, des psychologues, un éducateur CSAPA*, un dentiste ainsi que des entretiens infirmiers.

L'équipe para médicale organise les soins, les suivis et la mise à disposition des traitements.

* Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie



Comment sont effectuées actuellement les actions de prévention et/ou d'éducation à la santé au sein de l'Unité Sanitaire ?

La prévention des risques liés à l'état de santé s'effectue au quotidien par les équipes médicales et para médicales.

Des actions d'éducation à la santé sont planifiées annuellement en lien avec les différents partenaires (Centre pénitentiaire, SPIP, PJJ, Education nationale).

Les actions d'éducation à la santé concernent la prévention des risques liés à la sexualité, aux addictions, aux conduites alimentaires, au sport.

Pourquoi intégrer un programme d'éducation thérapeutique au sein de l'Unité Sanitaire ?

Au quotidien, les équipes médicales et para médicales assurent des actions de prévention, de sensibilisation, de suivi dans le cadre de pathologies aiguës mais aussi dans le cadre de pathologies chroniques (diabète, problématique cardio-vasculaire) et des addictions (tabac, cannabis, alcool, drogues dures).

L'intégration de programmes a pour objectif d'offrir au patient incarcéré la possibilité d'être acteur de sa santé même en détention.

Quels sont les programmes d'éducation thérapeutique intégrés au sein de l'Unité Sanitaire ?

Deux programmes d'éducation thérapeutique existants au sein du Centre Hospitalier Moulins-Yzeure sont en cours d'intégration : « Comment vivre son diabète au quotidien » et « La vie sans tabac, jour après jour ».

Le choix de ces programmes s'est effectué après analyse de la population accueillie au sein de l'unité sanitaire. Le pourcentage de fumeurs dans la population carcérale est d'environ 80%, et le pourcentage de personnes diabétiques est représentatif de celui de la population générale.

Quelles sont les conditions de mise en œuvre de programme d'éducation thérapeutique ?

Afin de permettre la mise en œuvre de ces programmes, deux infirmières ont déjà validé la formation de 40 heures obligatoire dans le cadre de l'éducation thérapeutique. Un médecin et une troisième infirmière sont en cours de formation.

Une infirmière détentriche d'un D.U. en addictologie assure à ce jour des consultations spécifiques "Tabac" et des actions de prévention.

En termes d'organisation, l'équipe de l'Unité Sanitaire s'appuie sur l'expérience et le fonctionnement des professionnels référents des programmes au sein du Centre Hospitalier Moulins-Yzeure.

Quels sont les objectifs de mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique ?

L'objectif à court terme est la mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique et la sensibilisation des personnes incarcérées et concernées à l'éducation thérapeutique.

A long terme, les objectifs sont de pérenniser l'éducation thérapeutique au sein de l'Unité Sanitaire et de développer l'offre de soins.

Il s'agit de proposer au patient, lors de sa sortie de détention, la continuité de son suivi dans le milieu ordinaire et de l'orienter si besoin vers les professionnels de santé, que ce soit en hospitalier ou en libéral, assurant les mêmes programmes d'éducation à la santé.

La finalité principale est de donner au patient la possibilité d'être acteur de sa santé, même en détention.

Comment, concrètement, se mettent en œuvre les programmes d'éducation thérapeutique ?

La mise en œuvre des programmes d'éducation thérapeutiques s'effectue dans un premier temps par une sensibilisation des patients concernés, lors d'entretiens individuels centrés sur la problématique de santé, que ce soit le diabète ou le tabac.

Par la suite, lors d'une consultation planifiée, l'intégration au programme est proposée au patient, avec explication des différentes étapes de l'accompagnement, comme pour tout patient dans un environnement extérieur.

Quels peuvent être les freins à cette mise en œuvre ?

L'environnement carcéral est le principal frein, en lien avec le vécu de chacun mais aussi sa volonté d'accéder aux soins.

La sensibilisation quotidienne par les professionnels de l'Unité Sanitaire, mais aussi des partenaires, sera le principal levier à l'adhésion des patients à l'intégration d'un programme et son suivi.

Un autre frein est la notion de temps, le temps d'incarcération. L'équipe de l'Unité Sanitaire devra rester vigilante aux sorties de détention afin de proposer une continuité du suivi systématique.

Parole d'acteur

« Comme tous, la personne incarcérée a le droit d'accéder aux soins et d'être acteur de sa santé. L'éducation thérapeutique est un vecteur d'adhésion, de prévention mais aussi d'insertion. »

Quels sont les critères d'évaluation ?

Comme tout programme d'éducation thérapeutique, les indicateurs sont le nombre de personnes sensibilisés et le nombre de programmes effectués.

Un autre critère d'évaluation est celui du nombre de patient intégrant un autre programme à leur sortie de détention.

*Mr Fabien LELAY,
cadre de santé infirmier de l'unité sanitaire de
centre hospitalier de Moulins-Yzeure.*

Vers l'intégration des détenus aux programmes ETP d'un centre hospitalier en Savoie

Les équipes de soins des Unités Sanitaires (US) de Savoie dépendent du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS), au sein duquel 19 programmes ETP sont autorisés. Ces équipes de soins animent depuis longtemps des ateliers d'éducation à la santé auprès des détenus, soutenus financièrement par l'ARS.

Depuis plusieurs années, donner accès aux détenus à des ateliers d'éducation thérapeutique est devenu une priorité. L'équipe est en partie formée à l'ETP.

L'objectif aujourd'hui est de former l'ensemble de l'équipe et de réussir le pari d'intégrer les détenus aux parcours ETP du CHMS. Ainsi :

- le BEP sera réalisé par l'équipe des US,
- selon les besoins, des ateliers ETP "à distance" seront réalisés en collaboration avec les équipes ETP des trois programmes les plus souvent sollicités par les détenus : école de l'asthme & BPCO, programmes hépatites & MICI, programmes dédiés au diabète.
- le bilan de fin de programme sera assuré par l'équipe des US.

L'équipe pourrait ensuite bénéficier d'une formation à ces trois pathologies chroniques, ce qui permettrait de déployer également une offre éducative intégrée aux soins quotidiens des détenus.

Ainsi, nous espérons que l'accompagnement des détenus dans leur vie avec la maladie chronique sera favorisé. Début des actions fin 2021 pour une première évaluation fin 2022 !

*Anouk GACHET, médecin à l'UTEP 73,
avec la participation de l'équipe des Unités Sanitaires :
Dr Bruno DE GOER, Dr Emilie DAUPHIN et Mme Salima DJENANE.*